



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient  
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu  
www.cc-sud.eu

## Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail Espèces pélagiques et ICCAT 28 avril 2026, Séville et en ligne

Maria-José Rico (Présidente du groupe de travail) a remercié les participants et les représentants des administrations européennes et nationales pour leur présence.

**Validation du compte rendu précédent** : validé à l'unanimité.

**Validation de l'ordre du jour** : validé, avec une modification de l'ordre de présentation des sujets thonidés.

### 1. ICCAT

Maria-José Rico a remercié Gorka Merino (AZTI) pour sa collaboration continue sur les dossiers scientifiques liés à l'ICCAT.

#### a. Patudo

Gorka Merino (AZTI) a rappelé que l'évaluation de 2025 avait confirmé un bon état du stock (72 % de probabilité de se situer en zone verte du diagramme de Kobe). Le TAC actuel est de 73 000 tonnes. Puis Gorka Merino a indiqué que l'adoption de la MSE multi-espèces semble être décalée à 2027, au vu des échanges en groupe de travail la semaine précédente, des études complémentaires sont nécessaires.

#### b. Thon rouge

Gorka Merino (AZTI) a rappelé que les captures et le TAC sont en augmentation, aucune révision n'est prévue en 2026, afin d'éviter les polémiques de 2025 en plénière.

Gorka Merino consultera Haritz Arrizabalaga (AZTI) concernant l'importance de la population de thon rouge résidente en Méditerranée, afin de répondre à Nicolas Fernandez Munoz.

#### c. Thon germon

Maria-José a rappelé les échanges ayant eu lieu à Pasaia lors de l'atelier dédié au thon germon le 19 février 2026 (voir compte-rendu sur le site du CC SUD) puis Gorka Merino a rappelé que le stock se situe dans la zone verte du diagramme de Kobe (99% de probabilité), les captures sont inférieures à la productivité du stock, celui-ci accumule donc de la biomasse.

Les scientifiques considèrent qu'un système de gestion plus stable, tenant compte de l'impact du changement climatique, serait préférable pour la prochaine période. Le TAC peut être maintenu à un

niveau constant. Cette option sera présentée en groupe technique en Juin à l'ICCAT, pour une évaluation du SCRS en septembre. Miren Garmendia (OPEGUI) a confirmé que la stabilité était essentielle. Raul Garcia (WWF) a ajouté qu'il est étonnant de parvenir à ces bons résultats au niveau des ORGPs et non au niveau européen. Il faut être capable d'obtenir ces visions de long terme, résilientes au changement climatique au niveau européen également.

Au vu du calendrier, les membres ont décidé de réunir un nouvel atelier dédié fin juin, début juillet, lorsque les résultats scientifiques seront disponibles pour alimenter la rédaction d'un avis.

#### d. Changement climatique et thonidés

Eider Andonegi (AZTI) a présenté l'impact du changement climatique sur le comportement des thonidés dans l'Atlantique :

##### Thon rouge :

- Déplacement vers les pôles
- Modifications de l'adéquation de l'habitat
- Réduction possible du potentiel reproducteur dans les zones de frai actuelles
- Moins de poissons disponibles pour certaines pêcheries

##### Thon germon :

- Les processus par lesquels le changement climatique affecte la productivité (MSY) du thon blanc sont décrits de manière quantitative.
- On s'attend à ce que la productivité évolue, et par conséquent les captures, mais la règle de contrôle des captures permettra de maintenir le stock à des niveaux sains.
- Le mécanisme de gestion adopté dans la Recommandation 21-04 peut s'adapter aux changements éventuels liés au changement climatique.

En réponse à Maria-José Rico (FECOPPAS), Eider Andonegi a indiqué qu'une stratégie pour répondre à ces impacts n'est cependant pas encore adoptée au niveau de l'ICCAT, les travaux à réaliser sont identifiés, notamment sur l'analyse de la robustesse des règles actuelles. Il est cependant nécessaire d'organiser ce travail et de développer des outils.

En réponse à Miren Garmendia (OPEGUI), Eider Andonegi a confirmé que le Patudo est plus présent dans nos eaux, cependant son interaction avec les autres espèces n'est pas étudiée aujourd'hui.

Finalement en réponse à Jérôme Jourdain (UAPF), Eider Andonegi a confirmé que les pélagiques participent à la capture du carbone, mais ceci n'est pas étudié au niveau de l'ICCAT, l'impact carbone d'une flotte qui aurait besoin de se déplacer plus loin pour opérer ne l'est pas non plus. La gestion spatiale incluse dans le traité pour la haute mer devrait cependant donner des pistes de réflexion.



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient  
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu  
www.cc-sud.eu

En conclusion Maria-José Rico, présidente du groupe de travail, a indiqué qu'un point sur le changement climatique pourra être inclus dans l'avis du CC SUD sur l'ICCAT.

#### e. **Collaboration INTERCC**

Maria-José Rico, présidente du groupe de travail et Chloé Pocheau, secrétariat du CC SUD, ont rappelé les étapes de collaboration INTERCC sur l'ICCAT depuis 2024 et l'adoption d'un accord commun. Les objectifs de cet accord ayant été accomplis en 2025, le CC SUD a choisi, sur décision de son comité exécutif de quitter ce groupe et de revenir à des collaborations plus ponctuelles.

Les membres du groupe de travail ont souligné la complexité des travaux interCC et l'importance d'organiser librement le travail de chacun des conseils consultatifs. Maria-José Rico a précisé que pendant les travaux de l'InterCC, chaque Conseil Consultatif a pu maintenir son indépendance, comme indiqué dans les termes de référence.

## 2. **Groupe de travail Ad-hoc anchois**

Maria-José Rico a rappelé les discussions réalisées au sein du groupe Ad-hoc le 19 février, et la décision prise de rédiger un avis sur le sujet.

Jean-Marie Robert (OP Pêcheurs de Bretagne) a proposé de clarifier la proposition de modification de la règle actuelle en indiquant « Le démarrage immédiat de l'analyse des modifications techniques limitées du plan de gestion actuel intégrant les nouvelles références biologiques issues du benchmark du CIEM de 2024, notamment la mise à jour du Blim (26 600 t), **comme nouvelle valeur de biomasse à partir de laquelle la pêche démarrerait** »

Cette modification a été approuvée par le groupe de travail.

En réponse à Amanda Perez Perrera, Miren Garmendia (OPEGUI) et Maria-José Rico, présidente du groupe de travail, ont indiqué que cet avis avait pour objectif de demander l'étude d'une 3ème option, celle d'une modification mineure de la règle actuelle et non l'adoption automatique de la règle d'échappement dans l'hypothèse où la règle actuelle n'est pas considérée comme précautionneuse. Cet avis est donc dirigé aux gestionnaires en charge des demandes d'évaluation scientifiques.



### **3. Point d'information du PELAC**

Jérôme Jourdain (Président du GT II du PELAC) a présenté les travaux en cours sur le chinchard et le maquereau.

Concernant la situation critique du maquereau, Jérôme Jourdain a rappelé que la biomasse est passée sous le Blim et les avis du CIEM ont préconisé une réduction drastique (-70 %). Aucun accord entre États Côtiers n'a été trouvé en 2025, les prochaines négociations auront lieu fin avril. Cinq États Côtiers ont cependant adopté une MSE, contenant des clauses permettant la surpêche et à vision de court terme. Le PELAC continue de défendre l'adoption d'un accord sur le TAC global, le maintien de la part de l'Union Européenne et l'adoption d'une stratégie de long terme. Le PELAC anticipe également l'adoption d'un avis TAC 0 par le CIEM en septembre.

Miren Garmendia (OPEGUI et membre du PELAC), a rappelé être en faveur d'une fermeture de la pêcherie, pour l'ensemble des États Côtiers, au vu de la situation du stock. Elle s'est étonnée de l'absence de réaction de la part des ONG environnementales. Le prix du maquereau en première vente est aujourd'hui de 4 euros, ce qui souligne sa rareté, il ne s'agit pas uniquement d'un déplacement.

En réponse à Miren Garmendia, Raul Garcia (WWF) a souligné les difficultés internes de prise de position sur ce sujet au sein de son ONG, mais une fermeture lui semble une option à considérer.

Puis toujours en réponse à Miren Garmendia, Jérôme Jourdain a indiqué qu'une fermeture impliquerait des difficultés de « choke specie » pour de nombreuses pêcheries. Miren Garmendia, a alors précisé qu'un TAC accessoire pourrait être envisagé. Concernant le déplacement potentiel de l'espèce et également en réponse à Mikel Ortiz (OPPAO), Jérôme Jourdain a répondu qu'effectivement l'aire de répartition se contracte, la biomasse diminue, même en Norvège, qui cherche ainsi à accéder aux eaux britanniques.

Jean-Marie Robert (OP Pêcheurs de Bretagne) a souligné son incompréhension sur l'absence d'un accord avec 5 autres États Côtiers pourtant alliés de l'Union européenne. L'Union européenne est isolée sur ce sujet. Jean-Marie Robert a ensuite souligné l'importance des captures russes en eaux internationales (90 000 tonnes), l'impact de ces captures est-il pris en compte ? Jérôme Jourdain a répondu qu'effectivement ces captures en eaux internationales sont considérées.

Pour le chinchard sud, Jérôme Jourdain a indiqué que suite au benchmark de 2024, le PELAC a demandé l'actualisation du plan de gestion, des différences de point de vue ont émergé entre le conseil consultatif et la Commission européenne sur les possibilités de modification. La Commission a émis une requête au CIEM pour étudier la mise en place d'un TAC pluriannuel pour ce stock. Jérôme Jourdain a finalement indiqué qu'une personne référente sur ce stock pourrait être désignée par le CC SUD pour suivre ces discussions au sein du PELAC.



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient  
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu  
www.cc-sud.eu

## **Bilan :**

- 1. Thon germon : un atelier sera organisé fin juin ou début juillet 2026 afin de prendre en compte les derniers résultats scientifiques dans la rédaction de l'avis du CC SUD sur l'ICCAT.**
- 2. L'impact du changement climatique sur les espèces ICCAT sera également pris en considération dans l'avis du CC SUD sur l'ICCAT.**
- 3. L'avis modifié sur l'anchois sera proposé pour validation au Comité Exécutif.**
- 5. Le PELAC a présenté ses conclusions sur le chinchard sud et le maquereau.**